

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA
SANTÉ**

**Premier atelier sur la Politique pharmaceutique Nationale
2021-2025**

25 juin 2021 à Rabat

Madame la représentante de l’OMS ;

*Mesdames et Messieurs les représentants des départements
ministériels ;*

*Mesdames et Messieurs les représentant des organisations
ordinales et professionnelles ;*

Mesdames et Messieurs les experts consultants ;

Mesdames et Messieurs,

Honorable assistance ;

C’est pour moi un grand plaisir et un privilège que de m’adresser à vous ce matin pour vous souhaiter tout d’abord la bienvenue et pour vous annoncer aujourd’hui la présentation des résultats de l’évaluation de la PPN 2015-2020 et le lancement de l’élaboration de la nouvelle Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) 2021-2025 en collaboration avec l’Organisation Mondiale de la santé.

Il s'agit d'un nouveau souffle à la stratégie nationale en matière de médicaments. Cependant depuis la parution de cette première édition en 2015, les contextes sanitaires et réglementaires ont connu plusieurs changements voir des bouleversements rendant ainsi nécessaire sa réactualisation.

Je saisis cette occasion pour remercier l'OMS pour son soutien et son assistance à ce projet fort important pour le Ministère de la santé.

Mesdames et Messieurs ;

Le médicament constitue un produit stratégique en matière de santé publique pour le développement de chaque nation et les autorités sanitaires doivent garantir en permanence son efficacité, sa qualité et sa sécurité d'emploi.

Il constitue une des concrétisations les plus objectives du droit fondamental d'accès aux soins, et c'est l'un des principaux leviers du développement industriel au même temps qu'un puissant moyen de régulation de l'assurance maladie et du budget global de la santé.

Ainsi, nulle maîtrise des dépenses permettant l'accès aux soins à toute la population marocaine ne peut se faire sans l'encouragement de la production locale des médicaments essentiels et celui des médicaments génériques de qualité en particulier.

Le médicament innovant est quant à lui une des principales motivations de la recherche et du développement dans le domaine de la santé.

Nous pouvons même dire qu'il ne peut y avoir de système de santé sans un accès équitable aussi bien aux médicaments génériques qu'aux médicaments innovants.

La disponibilité, la qualité, l'accessibilité et l'usage rationnel des médicaments constituent une priorité pour les gouvernements qui accordent une priorité à la santé.

Mesdames et Messieurs

Dans son discours prononcé devant les participants de la Journée Mondiale de la Santé pour l'année 2019, sa Majesté le Roi Mohammed VI – Que Dieu L'assiste, a souligné l'importance d'un vrai **PPN** dans le développement du secteur sanitaire,

Sa Majesté l'a si bien souligné en précisant, je cite : « *Toutefois, pour honorer cet engagement, il convient de réunir certaines conditions fondamentales dans le système de santé. Parmi lesquelles figurent l'adoption d'une politique médicamenteuse pertinente, visant à garantir l'accès aux médicaments élémentaires dont dépendent les programmes prioritaires de santé publique, et l'encouragement de la production locale de*

médicaments génériques et de matériel médical de qualité, dans l'optique d'atteindre la souveraineté médicamenteuse ».

Fin de Citation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Mesdames et Messieurs ;

Convaincu par la nécessité d'œuvrer à la consolidation de notre système de santé dans ce contexte actuel de pandémie de la COVID 19 qui a mis en exergue certaines insuffisances au niveau des politiques de santé des pays même les plus performants, notre pays, sous les Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI – Que Dieu L'assiste, a placé la réforme du système de santé au premier rang des priorités du gouvernement.

Ainsi, un grand chantier de la protection sociale a été lancé dans le but de généraliser la couverture sociale universelle à la fin 2022 et structurer l'offre de soins au profit de tous les citoyens répondant ainsi à l'article 31 de la Constitution du Royaume du Maroc.

Un plan de réhabilitation et de réforme du système de santé a été donc présenté et s'est articulé autour de la valorisation des ressources humaines, de la réhabilitation de l'offre sanitaires, du développement du système d'information et de l'adoption d'une nouvelle gouvernance en matière de santé.

Honorable invités, Mesdames et Messieurs

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui a donc pour vocation de vous présenter les résultats de l'évaluation de l'ancienne PPN de 2015 et de réunir un consensus autour des recommandations à inscrire dans la nouvelle PPN 2021 ; je salue dans ce la démarche participative et consensuelle qui caractérise jusqu'à maintenant les travaux en émettant le souhait de la poursuite de cet même état d'esprit.

Aussi, il sera requis de votre part d'apporter vos précieuses contributions lors des travaux de groupes qui seront consacrée cet après-midi à la synthèse des recommandations des différents participants.

Pour ce faire, je sais que je peux compter sur votre engagement et sur vos recommandations constructives pour qu'au terme de cette rencontre nous puissions marquer une étape décisive dans notre volonté commune de faire aboutir ce projet national et de mettre en place une nouvelle « Politique Pharmaceutique Nationale 2021-2025 » qui nous permettra à tous de cadrer notre vision, de relever les défis et d'engager un chantier de réforme d'envergure dans le secteur pharmaceutique pour les cinq prochaines années.

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour renouveler mes sincères remerciements à l’OMS pour son accompagnement remarquable dans la conduite de cet important chantier. Je voudrais aussi exprimer mon immense gratitude à toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ce processus : experts nationaux et internationaux, acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et partenaires de tout bord du secteur public et privé.

Avant de clore mon allocution, je souhaite plein succès aux travaux des experts et des équipes du Ministère de la Santé ainsi qu’à tous les partenaires publics et privés qui ont été présents pour participer à notre démarche de concertation et d’écoute.

J’attends avec beaucoup d’intérêt les recommandations et les conclusions de vos travaux.

Merci de votre attention.

Je déclare ouvert les travaux de cet atelier.